



Médiathèque Yves Coppens
Rue de Thin
08460 SIGNY L ABBAYE
03.24.56.93.02
polescolairesigny@orange.fr

DEMANDE DE DEROGATION ANNEE 20 / 20

INSCRIPTION A L'ECOLE DE SIGNY L'ABBAYE
COMMUNE NON ADHERENTE AU SI POLE SCOLAIRE DE SIGNY L'ABBAYE

NOM et Prénom du responsable légal : _____

Tel : _____ Mail : _____

NOM et Prénom de l'élève : _____ Classe : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Ecole demandée : _____ Ecole de secteur : _____

Motifs de la demande :

- Proximité du lieu de travail des parents : obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées ; (Joindre une attestation de l'employeur)
- Frère ou sœur en cours de scolarité (Joindre obligatoirement certificat de scolarité)
- Santé de l'enfant (Joindre un certificat médical)
- Autres motifs (à préciser) :

(Merci de joindre une lettre explicative à cette demande, les copies du livret de famille, justificatif de domicile, attestation employeur, assistante maternelle, etc...) et Faire compléter la prise en charge des frais de scolarisation par la commune d'origine *

Date de la demande :

Signature du responsable légal :

Avis du SI POLE SCOLAIRE de Signy l'Abbaye

Mélanie LESIEUR, Présidente

Favorable Défavorable

Fait à _____, le _____

Signature et cachet

*** PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE SCOLARISATION
PAR LA COMMUNE D'ORIGINE**

Engagement du Maire (ou du président)

Je soussigné, Maire (Président) de la Collectivité : agissant au nom
et pour le compte de cette collectivité, M'ENGAGE / REFUSE (1) de prendre en charge les frais de scolarisation (2) de l'élève:
..... dont les parents sont domiciliés à à l'école de SIGNY-L'ABBAYE
suivant le titre de recettes* qui me sera transmis par Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal du Pôle Scolaire de Signy-
l'Abbaye à partir de l'année scolaire 202 /202 .

Fait à, le
Le Maire (le Président)
Nom et Prénom- Signature

- (1) Rayer la mention inutile
(2) Signature des modalités de calculs

**MODALITES DE CALCUL
CONTRIBUTION FINANCIERE DES COMMUNES NON ADHERENTES AU SYNDICAT ET DERSSERVIES PAR LE
POLE SCOLAIRE DE SIGNY L'ABBAYE (suivant la délibération du 15 mars 2005)**

Répartition de la contribution :

Dépenses de la Section de Fonctionnement du compte administratif de l'année n-1, minorées des dépenses liées au fonctionnement du restaurant scolaire = D

Calcul du Coût Moyen par élève :
$$\frac{D}{\text{Nombre totale d'élèves fréquentant le Pôle Scolaire}}$$

CONTRIBUTION A :

A = Coût Moyen par élève x 70 % x nbre d'élève de la Commune au 1^{er} janvier de l'année n

CONTRIBUTION B :

Somme Globale à percevoir : Coût moyen par élève x somme totale des élèves extérieurs

Contribution pondérée du potentiel fiscal :
$$B = \frac{(\text{Somme globale à percevoir} \times 30\%) \times \text{Valeur du Potentiel Fiscal} \times \text{Nombre d'élèves de la commune}}{\text{Somme des produits (valeur du Potentiel fiscal} \times \text{nombre d'élèves)}}$$

CONTRIBUTION TOTALE = CONTRIBUTION A + CONTRIBUTION B

Fait à, le
Le Maire (le Président)
Nom et Prénom- Signature

La dérogation **est accordée par cycle d'apprentissage** défini comme suit :

- . **Cycle 1** : cycle des apprentissages premiers (petite, moyenne et grande sections de maternelle)
- . **Cycle 2** : cycle des apprentissages fondamentaux (CP, CE1 et CE2)
- . **Cycle 3** : cycle de consolidation (CM1, CM2).

Une nouvelle demande dérogation devra être effectuée à chaque changement de cycle.